

MAISONS de L'ENFANCE

Albertarie - Crins - En Gach - Victor Hugo

Votre enfant doit être obligatoirement inscrit à la mairie (auprès du service scolaire)

ET à la Maison de l'Enfance (auprès du directeur)

A PARTIR DU 2 SEPTEMBRE

Accueil p̄riscolaire

- matin de 7h30 à 8h20*
- midi de 12h à 13h35*
- soir de 15h30 à 18h15

Accueil extra-scolaire

- tous les mercredis
- de 13h45 à 18h15
- possibilité cantine*

Tous les renseignements et conditions détaillés sur notre site internet :
www.lamicale.fr ou www.amicale-graulhet.fr



AMICALE LAÏQUE
de
GRAULHET


Gaillac-Graulhet
AGGLOMÉRATION
entre vignoble et bastides


ALLOCATIONS
FAMILIALES
Caf
du tam

*Conditions et renseignements : 05.63.42.09.60
Site internet : www.lamicale.fr
Blog : www.amicale-graulhet.fr
Facebook : Amicale Laïque de Graulhet

Plein feux sur les mercredis

Mercredi 4
Septembre

Grande fête de bienvenue

Jeux de fête
Barbe à papa
Structures gonflables



A partir de 17h00

Pot de rentrée offert aux parents



Cantine

Journée Mexicaine

Mercredi 11
Septembre

Repas Tacos
Supplément 2€



Accrobranche
avec Jérôme et Hackym
(8 places)




Pas de cantine
Sur inscription

Mercredi 18
Septembre


Cantine



CLUEDO
GEANT
CE2 / CM

**FORT
BOYARD**
CP / CE

Le centre de vacances intercommunal de La Courbe sera ouvert pendant les vacances d'automne, du lundi 21 au jeudi 31 octobre (1er novembre férié)

Renseignements et tarifs

site : www.lamicale.fr

@ : amicalelaique.graulhet@wanadoo.fr

Secrétariat : 05 63 42 09 60 fb : Amicale Laïque de Graulhet Blog : www.amicale-graulhet.fr

challenge sportif au pré Millet

Mercredi 25
Septembre

CP - CE1

challenge Sportif à Nabeillou

CE2 - CM



Pas de cantine
Pique-Nique



Mercredi 2
Octobre

Viens fêter ton anniversaire

Si tu es né(e) au mois de juillet, août ou septembre !



Pas de cantine



Grand goûter d'anniversaire et Boum !



Viens fabriquer
ton slime nature



Journée du goût

Mercredi 9
Octobre

Repas partagé
avec les parents



Pas de cantine
Sur inscription

Accrobranche
avec Jérôme et Hackym

(8 places)



sortie Archipel

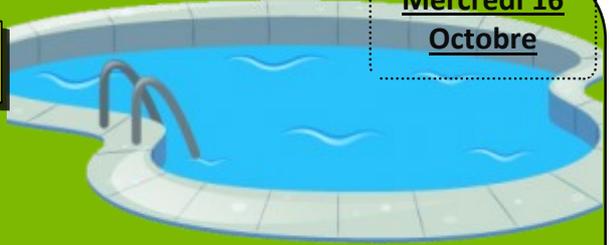
Mercredi 16
Octobre

Piscine : CP/CE1
Patinoire : CE2/CM
Départ 11h30 / retour 18h00

Places limitées : Priorité aux enfants qui sont venus au moins
2 mercredis sur la période Septembre / Octobre



Pas de cantine — Pique-nique
Sur inscription



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT POUR LES ENFANTS DE 6 A 12 ANS ACCUEIL EXTRASCOLAIRE – MERCREDIS - MAISONS DE L'ENFANCE

A la rentrée scolaire 2019/2020, les Maisons de l'Enfance de l'Albertarié, Crins, En Gach et Victor Hugo accueillent les enfants d'âge élémentaire (6 à 12 ans) le mercredi après-midi (avec possibilité de repas à midi). Il est nécessaire de remplir une fiche d'inscription par enfant à la rentrée de septembre (disponible à la Maison de l'Enfance).

Ces Maisons de l'Enfance offrent aux enfants :

- Des **activités variées** (artistiques, culturelles, sportives, des sorties...) favorisant leur épanouissement. Vous pouvez consulter les programmes sur le site de l'Amicale : www.lamicale.fr ou www.amicale-graulhet.fr et télécharger la fiche d'inscription.
- Un **rythme de vie** adapté à leur âge et leurs besoins. Les enfants participent aux activités proposées ou peuvent vaquer librement à une autre activité (lecture, jeux calmes, ...).
- Un **Service Bus** (20 € par année scolaire) : déplacement et prise en charge de votre enfant pour lui permettre de fréquenter une activité proposée par une autre association graulhétquoise (culturelle, sportive, etc...) tout en étant à la Maison de l'Enfance le reste de la journée.

Ces centres de loisirs fonctionnent sous l'autorité d'un directeur qui a la responsabilité de l'animation, du personnel et de la sécurité des enfants.

**Les enfants sont accueillis de 13h45 à 18h15.
(possibilité de repas de 11h30 à 13h45)**

N.B. : Les repas sont à réserver auprès de l'enseignant le mercredi matin avant 9h.

TARIFS MERCREDIS : A COMPTER DU 04 SEPTEMBRE 2019

Les présences des mercredis sont facturées par la communauté d'Agglomération.

- Tarifs appliqués selon votre quotient familial de la CAF et votre commune d'habitation.
- Choix entre facturation au mercredi ou forfait mensuel.
- Tarif dégressif à partir du 2^{ème} enfant.

S'inscrire avant le 20 du mois précédent auprès du service scolaire de la mairie.

		Repas du midi	Accueil périscolaire du mercredi			
			A la journée (prix unitaire/ enfant)		Forfait mensuel	
Quotient familial		(prix unitaire)	Communauté d'Agglomération	Hors Communauté d'Agglomération	Communauté d'Agglomération	Hors Communauté d'Agglomération
tranche 1	inférieur à 500	2.12 €	2,50 €	12,00 €	5,00 €	27,00 €
tranche 2	de 500 à 699	2.50 €	3,50 €	13,00 €	8,00 €	30,00 €
tranche 3	de 700 à 899	2.90 €	4,50 €	14,00 €	11,00 €	32,00 €
tranche 4	de 900 à 1099	3.35 €	5,50 €	15,00 €	13,00 €	34,00 €
tranche 5	supérieur à 1100	3.81 €	6,50 €	16,00 €	15,00 €	36,00 €